



Donation de bijoux de son vivant

Par **ltd1409**, le **18/07/2014** à **22:29**

Bonjour.rnrnNous sommes trois sœurs avec une maman veuve depuis 1988 et âgée de 85 ansrnrnMaman possède quelques bijoux dont la valeur m'apparaît plus sentimentale que vénale.rnrnUne de mes sœurs m'apprend qu'elle a reçu de maman un bijou provenant de ma marraine et que ma mère me destinait pourtant; elle me l'avait affirmé et promis à de nombreuses reprises. rnrnMaman commence à vieillir, perd un peu la mémoire (nous attendons les résultats des tests neurologiques) et ne se rappelle plus de ce bijou et donc de ce don. rnJ'ai retrouvé à la place du bijou manquant un écrit qui stipule: rnrn"A le 02 mars 2014 rnJe donne ce jour à C..... mon médaillon et la chaîne offerte par H..... ainsi que la bague qu'elle m'avait offert pour mon joyeux anniversaire pour mes 70 ans.rnTous mes autres bijoux a se partager entre M.... et D.... rnSigné: Maman rnrnTout ça, sans mention de nom ni d'adresse, simplement daté en en-tête.rnrnIl y aurait deux témoins de ce don mais sans aucune mention sur le document manuscrit.rnrnQuelle est la valeur de ce document ?rnrnMerci beaucoup de me renseigner.rnrnBonne soirée